

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

Présents : Daniel DURAND ; Philippe ALLARD ; Catherine GUESDON ; Norbert WAGNER ; Didier ANDRY ; Catherine BONNIN ; Odile BONNIN ; Céline BOULARD ; Georges COLLAT Jérôme GARNON ; Claude LEMEE, Céline MARSAL ; Céline MOULIN ; Alain PACILLY ; Béatrice PELUAU-PETITSIGNE

Secrétaire de séance : Béatrice PELUAU-PETITSIGNE

Ajout à l'ordre du jour : achat de matériel informatique

Le conseil adopte le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Monsieur le Maire présente l'arrêté du compte administratif de l'année 2013, à savoir :

Fonctionnement :	Excédent 2012	178 766.22		
	Dépenses	631 578.14		
	Recettes	694 014.64	Excédent	241 203.32
Investissement :	Déficit 2012	7843.90		
	Dépenses	406 206.42		
	Recettes	490 558.99	Excédent	49 014.41
Reste à réaliser recettes		7 800.00		
Reste à réaliser dépenses		39 294.26		

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Monsieur Philippe Allard soumet le compte administratif 2013 au vote.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les impôts locaux donc de maintenir les taux suivants.

Taxe habitation : 15.70 %

Taxe foncière Bâtie: 17.64 %

Taxe foncière Non Bâtie 57.13 %

Vote : 15 pour – 0 abstention – 0 contre

BUDGET FONCTIONNEMENT- INVESTISSEMENT 2014

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires 2014

Fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et recettes à 786 789.32

Investissement qui s'équilibre en dépenses et recettes à 185 496.17

Le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2013

Monsieur le Maire présente l'arrêté du compte administratif assainissement de l'année 2013, à savoir :

Exploitation :	Excédent 2012	1 073.83	
	Dépenses	42 826.74	
	Recettes	77 759.60	Excédent 34 932.86
Investissement :	Déficit 2012	32 168.49	
	Dépenses	63 437.71	
	Recettes	56 114.01	Déficit 39 492.19

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Monsieur Philippe Allard soumet le compte administratif assainissement 2013 au vote.

Le compte administratif assainissement est adopté à l'unanimité.

TARIF ASSAINISSEMENT 2014

Suite au maintien alternatif des tarifs en 2012 et 2013, Monsieur le maire propose pour équilibrer le budget, les tarifs suivants applicables au 01/01/2014 :

Redevance : 250€

M3 d'eau assainie 2,40€

Adopté à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT 2014

En raison de l'absence du compte administratif (pour cause de maladie) et donc de données non prises en compte, Monsieur le Maire propose d'annuler le budget voté le 13 mars malgré la collaboration des services de la perception.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires 2014

Exploitation qui s'équilibre en dépenses et recettes à 87 000

Investissement qui s'équilibre en dépenses et recettes à 192 865.13

Le budget assainissement 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION

Commune

Le conseil municipal après s'être fait présenter le Budget Prévisionnel 2014, avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2013. Après avoir constaté que les écritures du compte de gestion présenté par le comptable sont conformes aux écritures de la comptabilité communale.

Déclare que le compte de gestion 2013 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Assainissement

Le conseil municipal après s'être fait présenter le Budget Prévisionnel 2014, avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2013.

Après avoir constaté que les écritures du compte de gestion présenté par le comptable

sont conformes aux écritures de la comptabilité communale.

Déclare que le compte de gestion 2013 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission 1 : Voirie, Environnement, Assainissement, Réseaux , Biens communaux :

Philippe ALLARD, Didier ANDRY, Catherine BONNIN, Claude LEMEE , Céline MOULIN ; Jérôme GARNON.

Commission 2 : Affaires scolaires, Culture, Associations, Communication
Catherine GUESDON, Odile BONNIN, Céline BOULARD, Georges COLLAT, Céline MARSAL, Céline MOULIN, Alain PACILLY, Béatrice PELUAU.

Commission 3 : Bâtiments

Norbert WAGNER, Didier ANDRY, Catherine BONNIN, Odile BONNIN, Georges COLLAT, Jérôme GARNON, Claude LEMEE.

Commission 4: Finances

Daniel DURAND, Philippe ALLARD, Catherine GUESDON, Norbert WAGNER, Odile BONNIN, Céline MOULIN.

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Philippe ALLARD, Norbert WAGNER, Jérôme GARNON

Suppléants : Georges COLLAT, Didier ANDRY, Claude LEMEE

CCAS :

Catherine GUESDON, Didier ANDRY , Odile BONNIN , Georges COLLAT , Céline MARSAL.

Serge PELTIER, Claude LEAUTHIER, Gérard DAGUE, Marie Claude PUULT.

Conseil d'école :

Catherine GUESDON, Odile BONNIN.

2 suppléants ; Céline BOULARD, Céline MOULIN

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SIEIL :	<u>T</u> : Didier ANDRY	<u>S</u> : Jérôme GARNON
SMAEP (eau)	<u>T</u> : Norbert WAGNER, Didier ANDRY, Claude LEMEE	
	<u>S</u> : Daniel DURAND, Alain PACILLY	
Cor. Défense :	Béatrice PELUAU	
SMICTOM :	<u>T</u> : Norbert WAGNER	<u>S</u> : Didier ANDRY
SAVI	<u>T</u> : Claude LEMEE	<u>S</u> Philippe ALLARD Norbert WAGNER
CNAS	Catherine GUESDON	
PNR	Céline MOULIN	Philippe ALLARD
ASS RIV. LOIRE	Didier ANDRY	Catherine GUESDON
SICALA	<u>T</u> Philippe ALLARD	
	<u>S</u> : Claude LEMEE, Jérôme GARNON	

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Suite à l'évolution des logiciels et progiciels de gestion et le passage à la dématérialisation, il s'avère nécessaire de renouveler le parc informatique de la mairie.

Le pack présenté par la société magnus comprend 2 unités centrales, maintenance de 3 ans, le pack office pro. Le montant s'élève à 2865€ HT soit 3438€ TTC.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Une modification des conditions de prêt de la salle aux associations sera examinée au prochain conseil municipal. Une harmonisation plus précise sera débattue. Les réservations déjà effectuées sont acceptées aux conditions actuelles. Les demandes à venir seront soumises aux conditions décidées lors du prochain conseil.

P. Allard propose une réunion de la commission voirie le 24 avril à 19h30 pour aménager et améliorer les conditions de fleurissement. Des suggestions sont d'ores et déjà émises.

C. Lemée signale la propreté insuffisante de la salle de séminaires pour le repas de la chasse. Il s'interroge sur la nécessité de faucher très régulièrement le bas des petites levées. Il suggère avec C. Bonnin de poser une rambarde sur la levée du vieux cher le long de celui-ci pour sécuriser la limite route rivière. Le problème de l'appartenance et des travaux sur ces ouvrages est à nouveau posé.

J. Garnon signale des problèmes de tonte au terrain de foot.

O. Bonnin se félicite de la réfection , partielle aujourd'hui , de la route du recoin et souhaite des précisions quant aux ponts possibles du mois de mai. Mr le Maire rappelle que le pont de l'ascension est traditionnel et qu'un autre est accordé dans l'année sachant que la mairie doit être ouverte et au moins un cantonnier présent. Le Maire autorisera ou non en fonction des demandes , les employés devant se mettre d'accord entre eux.

D Andry demande que certains panneaux soient nettoyés ; il signale le creusement dû à l'ex cave devant le secrétariat de mairie. La réparation est prévue.

C. Moulin évoque le manque d'entretien des installations sportives par les usagers.

C. Boulard demande si le planning de travail municipal a été commandé. P Allard confirme.

Elections européennes :

8h-10h30 : Norbert Wagner, A. Pacilly, G. Collat, B. Peluau

10h30-13h : P. Allard , J. Garnon , C. Bonnin

13h-15h30 : C. Boulard , c. Moulin , C. Marsal

15h30-18h : C. Guesdon , O. Bonnin , D. Andry , C. Lemée.

La séance est levée à 23h50

Prochain conseil le 05 juin à 20h30

Bureau municipal le mercredi 28mai